

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1893

Artikel: Démocratie et argent
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Démocratie et argent

Jean-Daniel Delley • 13 décembre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/16216>

Transparence et répartition équitable des ressources financières, une exigence démocratique

Au soir de la votation du 28 novembre dernier, les perdants n'ont pas manqué de dénoncer les moyens financiers disproportionnés de leurs adversaires. Alors que ces derniers se félicitaient du bon sens manifesté par la majorité du peuple suisse.

Pour les uns, des résultats achetés à coup de millions; pour les autres, le choix de citoyens réceptifs aux arguments de la raison. Les deux appréciations relèvent bien sûr du mythe. Reste que l'accès inégal aux ressources nécessaires à l'exercice de la démocratie n'est pas tolérable.

Le bon sens tout d'abord. Il ne peut s'imposer qu'à la suite d'un débat argumenté entre citoyens informés. Et non de la colère, de la frustration, de la peur ou de l'émotion qui, pour s'exprimer, ont recours à un bouc émissaire. La récente campagne sur l'initiative pour le renvoi des étrangers délinquants fut loin de répondre à cette condition.

Les moyens financiers ensuite. Ils ne déterminent pas de façon mécanique le résultat d'une votation, ce que confirment les nombreuses analyses sur le sujet. Les exemples ne manquent pas de victoires obtenues contre les forces de l'argent, ainsi de l'initiative des Alpes. Néanmoins, lorsque le résultat s'annonce serré, l'intensité de la

propagande du camp disposant de plus de ressources financières peut faire la différence. Or le débat démocratique, la confrontation des arguments impliquent une concurrence loyale entre les acteurs. Le fait que les plus riches puissent mieux faire entendre leur voix n'est pas compatible avec l'exigence d'égalité entre les citoyens, fondement de la démocratie.

Le déséquilibre des ressources entre les partis est considérable. L'un, l'UDC, disposant d'une trésorerie apparemment sans fond, est capable de distribuer un tous ménages et de couvrir le pays de ses affiches, alors que les autres, tout occupés à remplir leurs cagnottes en vue des élections fédérales de l'automne prochain, peinent à réunir les fonds nécessaires à la communication de leurs arguments. Ces derniers ne sont plus capables de mener le combat sur deux fronts: lors de la récente campagne, les socialistes ont investi d'abord dans la défense de leur initiative fiscale contre laquelle les partis bourgeois ont concentré leurs attaques, laissant le champ libre aux slogans de l'UDC.

Mais le déséquilibre entre les moyens des partis et ceux des organisations économiques est plus grave encore. Sans l'apport déterminant d'économiesuisse et probablement de grandes entreprises, les partis bourgeois sont nus. Et le PSS ne vaut guère mieux sans le soutien des syndicats. Cette dépendance transforme les partis, dont on prétend qu'ils constituent les acteurs-clé d'une

société démocratique, en vulgaires courroies de transmission des intérêts organisés.

La Suisse est le dernier pays démocratique qui ne connaît pas de règles sur le financement des partis et des campagnes référendaires. Nous pratiquons une démocratie idéalisée, ignorante des conditions matérielles indispensables à son fonctionnement réel. Le premier pas à franchir est relativement simple. Obligation doit être faite aux partis et aux comités référendaires de rendre public le montant et la provenance de leurs ressources. Cette transparence est justifiée par le rôle public que jouent ces acteurs dans la formation des opinions politiques. Les citoyens ont un droit à connaître l'origine des fonds de campagne et des budgets des partis, de savoir quels intérêts financent quels programmes politiques et quelles positions de vote.

Le deuxième pas, plus substantiel, consiste à garantir à ces acteurs les moyens de leur action. Etape ardue, tant l'opinion helvétique, prisonnière de cette conception idéalisée de la démocratie, est hostile à l'idée d'un financement public des partis. Etape obligée pourtant, si l'on veut éviter que des acteurs anonymes et puissants ne se substituent aux formations politiques clairement identifiables. Et leur subtilisent le beau rôle d'interprète d'une volonté populaire qu'ils auront préalablement contribué à façonner en occupant l'essentiel des canaux de communication.

Arme à domicile et tir obligatoire: un réquisitoire ravageur

Albert Tille • 8 décembre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/16186>

Premières salves en vue de la votation du 13 février 2011

Liée pas la collégialité gouvernementale, *Simonetta Sommaruga*¹⁰ assure courageusement le service minimal pour combattre

l'initiative *«Pour la protection face à la violence des armes»*¹¹. Avec plus de conviction et de meilleurs arguments, Hans-Ulrich Ernst, ancien secrétaire général du département militaire, prend le contre-pied de la position du Conseil fédéral et du Parlement.

Dans une interview au *Tages-Anzeiger*¹², il affirme que l'arme à domicile est inutile. Et il fait un pas supplémentaire. Les tirs obligatoires ne servent à rien. Ils devraient être supprimés. Puis l'ancien colonel brigadier Ernst passe à la